



# Procès-Verbal du Conseil Municipal du 9/02/2023

Le jeudi neuf février de l'an deux mille vingt-trois, à 18h00 le Conseil Municipal de Branne régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Marie-Christine FAURE, Maire.

**Présents** : Marie-Christine FAURE, Laetitia GUEDES-FERNANDES, Olivier JONQUIERE, Éric NICOINE, Léo GERVILLE-REACHE, Serge MAUGEY, Philippe SARRAUTE, Isabelle HENRY, Estelle BARAT, Ana GRELOT, Stéphane COLOZZI, Véronique PARSAT, Pascal OLIVARES

**Pouvoir** : Didier GODFROY à Serge MAUGEY  
Marie-José HOUDRY à Stéphane COLOZZI

A été désigné secrétaire de séance : Léo GERVILLE-REACHE

Madame le Maire ouvre la séance à 18 h 00 et constate que le quorum est atteint.  
Madame le Maire demande s'il y a des observations à porter sur le procès-verbal du conseil municipal du 5/12/2022.

Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents (NB : Arrivée de Véronique PARSAT à 18h06, après d'adoption du procès-verbal).

**Demandes de scrutin particulier** : non

---

## Ordre du jour :

- 2023090201 - Délibération recours au CDG - Gestion des archives
- 2023090202 - Délibération avenant PETR
- 2023090203 - Délibération Motion viticulture
- 2023090204 - Délibération Tarifs Marché municipal
- 2023090205 - Délibération mandatement 25% Dépenses Investissement
- 2023090206 - Délibération DETR 2023
- 2023090207 - Délibération DSIL 2023 2023090208 Délibération Fonds Verts 2023
- 2023090209 - Point travaux
- 2023090210 - Point Commissions Communales
- 2023090211 - Point Odyssée Dordonha
- 2023090212 - Questions diverses

## 2023090201 Délibération recours au CDG - Gestion des archives

Madame le Maire sollicite le conseil pour l'adhésion au service d'accompagnement à la gestion des archives du Centre de Gestion de la Gironde qui est destiné à accompagner les collectivités territoriales du département dans la gestion des archives papier et électroniques. La délibération porte sur l'adhésion service d'accompagnement à la gestion des archives du Centre de Gestion de la Gironde, l'autorisation donnée à Madame le Maire à signer la convention-cadre d'adhésion correspondante et enfin inscrire les crédits correspondants au budget.

Pour	Contre	Sens du Vote
FAURE - NICOINE -GUEDES FERNANDES-JONQUIERE- PARSAT-GERVILLE REACHE- HENRY-BARAT-OLIVARES- MIRADA GRELOT-COLOZZI- SARRAUTE-MAUGEY- HOUDRY	<b>Abstentions</b> GODFROY	<b>Pour</b> : 14 <b>Contre</b> : 0 <b>Abstention</b> : 1 La décision 2023090201 est adoptée à la majorité

## 2023090202 Délibération avenant n°02 PETR

Madame le Maire présente l'avenant n°2 à la convention d'adhésion au service d'application du droit des sols du pole territorial du grand libournais et les montants concernés.

Type d'actes	Coefficient	Total TTC
Certificat d'Urbanisme de type a (CUa)	0,2	32€
Certificat d'Urbanisme de type b (CUb)	0,6	96€
Déclaration Préalable (DP)	0,6	96€
Permis de Construire (PC)	1	160€
Permis de Démolir (PD)	1	160€
Permis d'Aménager (PA)	2	320€
DP/PC/PA modificatifs	0,5	80 €

Madame le Maire sollicite le conseil municipal pour la signature de cet avenant n°2 ainsi que les conditions générales d'utilisation modifiées relatives à l'utilisation du guichet unique mis à disposition des usagers et des professionnels.

Pour	Contre	Sens du Vote
FAURE - NICOINE -GUEDES FERNANDES-JONQUIERE- PARSAT-GERVILLE REACHE- HENRY-BARAT-OLIVARES- MIRADA GRELOT-COLOZZI- SARRAUTE-MAUGEY- HOUDRY - GODFROY		<b>Pour</b> : 15 <b>Contre</b> : 0 <b>Abstention</b> : 0 La décision 2023090202 est adoptée à l'unanimité

### 2023090203 Délibération Motion Viticulture

Madame le Maire présente les modifications de la motion « Soutenons la culture de la vigne et du vin en France et dans nos territoires ». Cette motion ainsi amendée est soumise au membre du conseil.

Pour	Contre	Sens du Vote
FAURE - NICOINE -GUEDES FERNANDES-JONQUIERE- PARSAT-GERVILLE REACHE- HENRY-BARAT-OLIVARES- MIRADA GRELOT-COLOZZI- -MAUGEY- HOUDRY	GODFROY- SARRAUTE	Pour : 13 Contre : 2 Abstention : 0 La décision <b>2023090203</b> est adoptée à la majorité.

### 2023090204 Délibération Tarifs 2023 Marché Municipal

Madame le Maire donne la parole à Olivier JONQUIERE qui présente l'évolution souhaitée des tarifs du droit de place du Marché. Le tarif pour les occasionnels passerait de 1 à 2€ m/l. Les autres tarifs restant inchangés.

- 2€ m/l pour les occasionnels
- 3€ pour les abonnés alimentaires par trimestre
- 2,80€ pour les abonnés non alimentaires par trimestre
- 7€ Electricité/trimestre pour les abonnés.

Pour	Contre	Sens du Vote
FAURE - NICOINE -GUEDES FERNANDES-JONQUIERE- PARSAT-GERVILLE REACHE- HENRY-BARAT-OLIVARES- MIRADA GRELOT-COLOZZI- SARRAUTE-MAUGEY- HOUDRY	GODFROY	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1 La décision <b>2023090204</b> est adoptée à la majorité.
	Abstentions	

### 2023090205 Délibération Mandatement 25% des dépenses d'investissement

Madame le Maire sollicite le conseil pour le vote du mandatement de 25% des dépenses d'investissement. Il s'agit de permettre à la municipalité de régler les dernières factures liées au travaux du chemin de Lillot et autres dépenses réalisées pour un montant de 101358 euros

Pour	Contre	Sens du Vote
FAURE - NICOINE -GUEDES FERNANDES-JONQUIERE- PARSAT-GERVILLE REACHE- HENRY-BARAT-OLIVARES- MIRADA GRELOT-COLOZZI- SARRAUTE-MAUGEY- HOUDRY	GODFROY	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1 La décision <b>2023090205</b> est adoptée à la majorité
	Abstention	

### 2023090206 Délibération DETR 2023

Le Conseil Municipal a pour objectif au titre de l'année 2023, d'inscrire la « Place du Chanoine A.M. Lapeyre » aux travaux d'investissement pour un montant de 65620 Euros HT soit 78744 Euros TTC.

Le Conseil Municipal sollicite la D.E.T.R 2023 comme suit :

Montant total HT : 65620 Euros dont :

- D.E.T.R. 30% HT : 19686 Euros
- Autofinancement HT : 45934 Euros

Pour	Contre	Sens du Vote
FAURE - NICOINE -GUEDES FERNANDES-JONQUIERE- PARSAT-GERVILLE REACHE- HENRY-BARAT-OLIVARES- MIRADA GRELOT-COLOZZI- SARRAUTE-MAUGEY- HOUDRY - GODFROY		Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 La décision <b>2023090206</b> est adoptée à l'unanimité

### 2023090207 Délibération DSIL 2023

Madame le Maire présente les dispositions que permettent le dispositif DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et sollicite le conseil pour constituer les demandes de subvention.

Pour	Contre	Sens du Vote
FAURE - NICOINE -GUEDES FERNANDES-JONQUIERE- PARSAT-GERVILLE REACHE- HENRY-BARAT-OLIVARES- MIRADA GRELOT-COLOZZI- SARRAUTE-MAUGEY- HOUDRY - GODFROY		Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 La décision <b>2023090207</b> est adoptée à la majorité

### 2023090208 Délibération Fonds Verts 2023

Madame le Maire présente les dispositions que permettent le dispositif « Fond vert » et sollicite le conseil pour constituer les demandes de subvention.

Pour	Contre	Sens du Vote
FAURE - NICOINE -GUEDES FERNANDES-JONQUIERE- PARSAT-GERVILLE REACHE- HENRY-BARAT-OLIVARES- MIRADA GRELOT-COLOZZI- SARRAUTE-MAUGEY- HOUDRY - GODFROY		Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 La décision <b>2023090208</b> est adoptée à l'unanimité

#### 2023090209 - Point travaux

Madame le Maire donne la parole à Olivier Jonquière qui présente l'état d'avancement des différents travaux engagés et réalisés à ce jour sur la commune.

Des échanges s'engagent sur les travaux de la rue de Lillot et les barrières qui ont été mises en place. Olivier Jonquière revient ensuite sur le nettoyage des quais et la pose imminente de barrières sur les quais. Les problèmes d'accumulation en bas de Lagut sont également soulevés. Sur l'école, réorganisation de la cour avec échange des terrains de basket et d'handball avec nouveau marquage au sol. Enfin, les travaux de la salle Lucien Guillon commenceront en mars et la question de la sécurisation du chantier est abordé.

#### 2023090210 - Point Commissions Communales

Madame le Maire donne la parole à Léo Gerville-Réache qui revient sur les objectifs éditoriaux du prochain bulletin municipal et la programmation de la réfection des panneaux d'affichages du centre-bourg et des quais.

Madame le Maire donne la parole Serge Maugey qui revient sur les travaux de la sécurisation des quais et la possibilité de faire appel au « Fond Leader ».

#### 2023090211 - Point Odyssée Dordonha

Madame le Maire donne la parole Serge Maugey qui fait une présentation de l'état d'avancement du projet. En particulier la participation de la municipalité au financement d'un « son et lumière » sur la place de la Mairie pour un montant de 1000 euros. Cette somme sera inscrite au BP 2023.

#### 2023090212 - Questions diverses

Isabelle Henry précise que la charte des aînés a été distribuée à l'ensemble des brannaises et brannais de plus de 70 ans.

Véronique Parsat annonce qu'une réunion de la commission école sera prochainement programmée.

Madame le Maire revient sur le repas des aînés du 29 janvier et note la réussite de ce moment de convivialité qui n'avait pas pu être mis en place ces 2 dernières années.

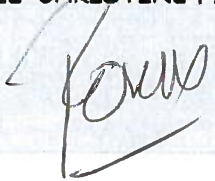
Concernant le pôle santé qui devrait ouvrir au 1<sup>er</sup> septembre 2023, un dentiste devrait rejoindre les professionnels de santé déjà positionnés.

Éric Nicoine aborde la question de la fin de contrat concernant les illuminations de fin d'année et une discussion s'engage sur le renouvellement de l'opération.

Marie-Josée Houdry aborde la question des « scènes d'été » et, en liaison avec le choix des artistes retenus et du lieu, interroge sur la possibilité du prêt de la scène à la commune de Grézillac. Madame le Maire précise qu'il convient de demander aux autres communes avec qui Branne partage cette scène. Madame le Maire va faire cette demande.

Pour finir, Ana Mirada Grelot confirme que la cérémonie de remise de la légion d'honneur à Louis Grelot se déroulera le 19 Mars à partir de 11h en salle Teyssandier.

La séance est levée à 19h20

Signature du Maire	Signature Secrétaire de Séance
MARIE-CHRISTINE FAURE 	LEO GERVILLE-REACHE 